

	Mairie d'IFS Esplanade François Mitterrand B.P. 44 – 14123 IFS Tél : 02-31-35-27-27 Fax : 02-31-78-30-09	Département
		CALVADOS
		Canton
		CAEN XVI
SOCIETE MASTELLOTTO – TRAVAUX DE VOIRIE ET ASSAINISSEMENT – AVENUE DES LIBERATEURS/RUE DU ROUSSILLON ARRETE N° 2024/170		

LE MAIRE DE LA VILLE D'IFS,
VU les articles L411-1 à L411-7 du Code de la route ;
VU les articles L2213-1 à L2213-6.1 du Code Général des Collectivités Territoriales ;
VU la demande d'arrêté de police de la circulation en date du 26 juin 2024 de la société MASTELLOTTO sollicitant la Ville pour des travaux de voiries et d'assainissement avenue des Libérateurs et rue du Roussillon à Ifs ;

CONSIDERANT qu'il y a lieu d'assurer et de préserver la sécurité des différents usagers et de réglementer la circulation dans l'emprise du chantier ;

ARRETE

- Article 1 :** La société MASTELLOTTO est autorisée à réaliser, à partir du 8 juillet 2024 et pour une durée de 40 jours, des travaux de voiries et d'assainissement avenue des Libérateurs et rue du Roussillon à Ifs.
- Article 2 :** Afin de permettre la réalisation des travaux les restrictions de circulation sont les suivantes :
- Avenue des Libérateurs/rue du Roussillon : chaussée rétrécie et circulation alternée par la mise en place d'un alternat par feux tricolores ;
 - Parking du collègue Sedar Senghor : circulation interdite sur le parking.
- Article 3 :** La société MASTELLOTTO est chargée, en tant que de besoin, et sous couvert du présent arrêté, de la mise en place et de la maintenance de la signalisation.
- Article 4 :** Après les travaux, la société MASTELLOTTO devra remettre la chaussée dans son état initial (marquage, couleur, piste cyclable).
- Article 5 :** Ampliation du présent arrêté sera transmise à :
- Monsieur le Directeur de la Sécurité Publique ;
 - La Police Municipale d'Ifs ;
 - La société MASTELLOTTO ;
 - Caen la mer – Service de collecte des déchets ;
 - KEOLIS ;
 - Le SDIS.

Fait à Ifs, le 02 juillet 2024



Le Maire,

Michel PATARD-LEGENDRE